

resources so as to implement them, while others require new attitudes and mentalities etc.

All of them must be solved sooner or later since the identification of the place and the identity of the Archives within nowadays Romanian society depends on this exigency.

And although no one knows how the future Archives will look, we must feel confident in the stability and durability of this institution.

Continuité et réforme dans l'archivistique roumaine contemporaine

IOAN LĂCĂTUȘU

Directeur des Archives Départementales de Covasna

L'institution des Archives Nationales, avec son vénérable âge – 175 – a généré en même temps des concepts et des pratiques constituant l'école archivistique roumaine, qui est le résultat de l'expérience de dizaines des générations d'archivistes, et une culture institutionnelle distincte, avec ses spécificités. A cet anniversaire, les Archives Nationales de Roumanie se présentent comme une institution ayant une riche tradition digne de respect non seulement dans notre pays, mais aussi au niveau de la communauté archivistique européenne¹.

Au seuil de l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne, j'envisage deux priorités que les Archives Nationales doivent affronter: la réalisation d'une synthèse de la théorie et de la pratique archivistique roumaine et la mise en accord, l'harmonisation avec la législation et la pratique archivistiques qui existent déjà au niveau européen.

Dans ce contexte, un grand défi de l'archivistique roumaine est celui de la re-évaluation et revalorisation de la pratique autochtone en rédigeant un nouveau traité ou manuel d'archivistique roumaine ayant une signification comparable avec la parution du fameux livre du professeur Aurelian Sacerdoțeanu en 1971².

Une grande partie de l'expérience accumulée par les archivistes roumains au fil du temps est inscrite dans les publications des Archives Nationales. En vue

¹ Corneliu-Mihail Lungu, *Instituția Arhivelor Naționale la 175 de ani*, dans „Revista Arhivelor” no. 2/2006, Bucarest, p. 9-15.

² Adriana-Florica Muntean, *Manualul arhivistic între tradiție și actualitate*, dans „Buletinul de Informare și Documentare Arhivistică”, 2005, Bucarest, p. 9.

d'une meilleure valorisation de ce véritable trésor, on a besoin d'une re-actualisation de la bibliographie thématique contenant les études et les articles d'archivistique parus dans les publications de spécialité et l'introduction de celle-ci dans une base de données numérisée qui peut être nommé **l'HERITAGE ARCHIVISTIQUE ROUMAIN**. Cela est d'autant plus nécessaire que "l'activité éditoriale des Archives Nationales est si ancienne, et le nombre des publications est si grand qu'un seul livre ne sera pas assez pour les présenter en totalité"³.

Une autre importante ressource archivistique documentaire est représentée par les études élaborées au fil du temps par les archivistes employés aux Archives Nationales et qui n'ont pas été suffisamment valorisés. C'est pour cela que nous soutenons l'idée de constituer soit auprès de la bibliothèque documentaire, soit auprès de la Bibliothèque de la Faculté d'Archivistique ou de la Fédération des Archivistes Roumains, une collection des études des archivistes tout pays entier, collection qui soit aussi accessible en ligne.

En même temps, nous devons promouvoir aussi un autre type d'approche concernant les instruments de recherche scientifiques – moyens qui nous offrent des informations sur le contenu des fonds et des collections archivistiques conservés aux Archives Nationales. Cette approche pragmatique doit assurer:

- l'informatisation des inventaires archivistiques, particulièrement des instruments de recherche des fonds les plus utilisés dans la salle de lecture;
- la publication des guides archivistiques par les archives départementales qui n'ont pas encore un tel instrument de recherche et l'actualisation des guides rédigés avant 1989; il est désirable que les nouveaux guides soient en format électronique;
- la création de la base de données **l'HERITAGE ARCHIVISTIQUE ROUMAIN** incluant les autres instruments de recherche: des catalogues, glossaires, index, éditions de documents, albums aux documents.

Le temps est arrivé pour relancer le projet de l'édition d'un dictionnaire des archivistes roumains, projet initié⁴ par la Fédération des Archivistes Roumains. C'est un devoir qu'on a envers tous ceux qui ont contribué au développement de l'archivistique roumaine et dont les noms sont inscrits dans le Livre d'Or des Archives Roumaines.

La valorisation de l'héritage archivistique roumain en vue de lui assurer la continuité, et d'appliquer les réformes pour l'intégration notre pays dans l'UE, n'exclut pas la possibilité d'analyse critique et réaliste de l'activité des Archives

³ Corneliu-Mihail Lungu, *op.cit.*, p. 13.

⁴ Ioan Lăcătușu, Diana Joița, *Federația Arhiviștilor din România, un partener necesar și benefic al Arhivelor Naționale*, dans „Anuarul Arhivelor Mureșene”, no. IV/2005, Târgu-Mureș, p. 4.

Nationales, analyse qui suppose l'identification des points forts (afin de les connaître, de les continuer ou, selon le cas, de les perfectionner, mais aussi de mettre en évidence les points faibles, en vue de continuer, éliminer ou, selon le cas, les corriger)⁵.

L'accomplissement avec professionnalisme de ces devoirs prioritaires de l'archivistique roumaine actuelle suppose l'implémentation du schéma institutionnel adéquat et la formation des spécialistes selon sur une stratégie d'instruction intégrée. Un possible formule pourrait être la fondation d'un Centre d'Etudes et Recherches Archivistiques, subordonné au directeur général des Archives Nationales de Roumanie. Ici pourraient collaborer un petit nombre des meilleurs archivistes, juristes, documentalistes et informaticiens. La structure proposée devra contenir l'actuel compartiment de Méthodologie et Contrôle, en enlevant à ce compartiment les attributions méthodologiques; celui-ci restera seulement avec les attributions visant le contrôle et l'assistance de spécialité pour les producteurs d'archives.

On a aussi besoin de la modernisation des Archives Nationales en tant que partie de la réforme de l'administration publique, ce qui représente en fait un impératif prévu dans le Programme de gouvernement pour la période 2005-2008 qui, parmi d'autres stipulations, prévoit la nécessité de définir la législation de fondation et l'organisation de l'autorité publique des principes de la communication, transparence, efficience, responsabilité, participation, cohérence, proportionnalité et de la subsidiarité et la réglementation des mécanismes de mise en pratique. Dans le même document, on parle de la nécessité d'établir le numéro d'agents d'un service public en rapport avec le service et avec le standard de qualité offert par ce service public, la poursuite de la décentralisation, la croissance de la performance institutionnelle de l'administration publique, à travers l'implémentation cohérente et généralisée des systèmes informatiques intégrés⁶.

Le sens et le but final de la réforme des Archives Nationales, comme d'ailleurs de toute l'administration publique roumaine, consiste en l'**optimisation de la relation citoyen-administration**, c'est-à-dire résoudre dans les meilleures conditions les requêtes des citoyens contribuables, ceux qui assurent, en payant leurs impôts, le fonctionnement des services publics.

Parce que la réalité sociale et économique, politique et institutionnelle roumaine actuelle a connu et connaît encore des évolutions spectaculaires, multiples et contradictoires, une première condition de la réforme est la mise en

⁵ Ioan Lăcătușu, *Perfecționarea comunicării dintre Aparatul central și Direcțiile teritoriale ale Arhivelor Naționale. Necesitatea modernizării activității Arhivelor Naționale*, dans „Buletinul de Informare și Documentare Arhivistică”, 2006, Bucarest, p. 142.

⁶ *Programul de guvernare pentru perioada 2005-2008*, dans „Monitorul Oficial” no. 1265 du 29 décembre 2004, p. 3.

accord avec les actualités et les principaux défis de l'archivistique, par l'adoption des réglementations normatives et institutionnelles les plus adéquates⁷. Les progrès technologiques et informatiques enregistrés au niveau mondial imposent une re-évaluation des activités archivistiques et leur mise en accord avec les réalités du monde contemporain, par l'augmentation de la capacité institutionnelle, en vue d'adéquation de la qualité de l'acte administratif et de management aux sollicitations de l'UE.

A l'occasion des stages professionnels des archivistes, des débats à différents sujets de l'activité archivistique actuelle organisés en 2006 à Bucarest, Braşov, Sovata, Piteşti, Miercurea-Ciuc, Bacău etc., plusieurs propositions ont émergé, propositions qui pourraient être incluses dans la stratégie de modernisation, numérisation, re-organisation et réforme des Archives Nationales.

La formation professionnelle:

– le numéro d'agents employés dans les Archives Départementales doit tenir compte des critères comme: la quantité de documents, l'ancienneté des documents et les langues et l'écriture des documents, le numéro moyen de requêtes administratives résolues, le numéro de chercheurs accueillis en salle de lecture, le numéro de principaux producteurs d'archives publiques du département etc.

– la spécialisation des archivistes et la formation en vue d'obtenir de compétences spécifiques nécessaires pour servir le publique cible, c'est-à-dire les trois domaines principales d'activité: le traitement archivistique des fonds abrités aux Archives Nationales et leur utilisation pour desservir la recherche scientifique; le traitement, la gestion et l'utilisation ayant une valeur pratique; l'activité de contrôler et conseiller les producteurs d'archives publiques.

– assurer le rapport optimum entre le nombre d'agents ayant des études universitaires et ceux ayant des études moyennes dans les Archives Départementales;

– cibler l'enseignement professionnel pour les directeurs sur le management; la formation des spécialistes dans les «archives du futur» (les archives électroniques);

– changer la perception des agents en ce qui concernent les exigences actuelles de l'archivistique, en utilisant dans la formation continue et l'étude individuel l'expérience des pays européens etc.

Assurer les ressources financières au niveau des nécessités:

– accélérer les démarches pour que les Archives Nationales deviennent ordonnateur secondaire de crédits, et les Archives Départementales obtiennent la qualité d'ordonnateur tertiaire de crédits, y compris la création des

⁷ Ioan Lăcătuşu, *Activitatea de arhivă la creatorii și deținătorii de documente, între deziderat și realitate*, dans „Revista Arhivelor” no. 2/2006, Bucarest, p. 6.

compartiments de comptabilité; l'élaboration des budgets propres ayant des rubriques distinctes pour les Archives Départementales;

- initier les démarches pour obtenir le droit de réaliser des revenus dues à la prestation de certains services chez les producteurs privés d'archives;

- se préoccuper pour l'identification des sources de financement extrabudgétaires; travailler de plus en plus dans des projets, spécialiser les archivistes dans le processus d'élaboration et d'implémentation des projets financés par des ressources internes et externes;

- utiliser la facilité prévue par la Loi 571/2003 (art. 57 alinéa 4) concernant le Code fiscal, avec les modifications ultérieures pour les organisations non profit, conformément à laquelle 2% de l'impôt sur le revenu global réalisé par une personne physique peut être donné au profit d'une organisation non gouvernementale, manière par laquelle les archivistes peuvent contribuer au financement des associations des archivistes affiliés à la Fédération des Archivistes Roumains (FAR);

- optimiser les relations des Archives Départementales avec les autorités publiques locales, renforcer les partenariats avec les institutions de culture et la société civile, surtout avec les associations des archivistes membres de la FAR.

Modernisation logistique et numérisation du système archivistique national:

- moderniser et assurer une dimension adéquate aux magasins d'archives, aux bureaux de travail des agents et des espaces destinés aux relations avec le public;

- assurer aux magasins d'archives les moyens de protection et de conservation, améliorer la capacité de restaurer les documents dégradés; moyens de multiplication et micro filmage des documents d'archives;

- élaborer et implémenter de nouvelles applications informatiques dans le domaine de la gestion des fonds et des collections, dans l'activité des salles de lecture, dans la résolution des requêtes, la gestion des archives existantes auprès des principaux producteurs d'archives; la création d'un compartiment IT aux Archives Nationales, dont les agents doivent s'occuper de la production et l'implémentation des logiciels archivistiques; ce compartiment doit réunir des spécialistes en informatique et des archivistes ayant des préoccupations dans ce domaine, qui utilisent déjà l'expérience acquise en informatique archivistique; employer des informaticiens dans plusieurs Archives Départementales, qui assurent la formation pour les agents, collaboration avec des firmes privées afin d'acheter des logiciels archivistiques; concevoir des applications unitaires dans le réseau des Archives Nationales; valoriser les applications conçues par certaines Archives Départementales; étudier les nouvelles technologies et standards en ce qui concerne le domaine archivistique⁸.

⁸ Voir, à ce sujet, les articles: Ioan Vârtejaru, *Informatica în sprijinul perfecționării evidenței fondurilor și colecțiilor arhivistice*, dans „Revista Arhivelor”,

- utilisation du système de communication voix – données "Metropolitan" dans le réseau des Archives Départementales;
- connecter à l'Internet toutes les Archives Départementales; pages web pour toutes les Archives Départementales qui offrent des informations utiles, y compris la liste des fonds et des collections archivistiques qui peuvent être consultés dans la salle de lecture.

L'activité d'assistance auprès des producteurs d'archives:

- établir des priorités pour assurer l'assistance auprès des producteurs et détenteurs d'archives, auprès des producteurs qui accueillent des documents d'une grande importance pour l'histoire nationale et de ceux qui abritent des documents ayant une valeur pratique pour les citoyens;
- maintenir une gestion mise à jour des principaux producteurs d'archives; créer une base de données contenant des informations relevantes sur la quantité, les dates extrêmes et la gestion des documents faisant partie du Fonds Archivistique National et ceux ayant une valeur pratique spéciale;
- perfectionner l'activité de contrôle par la généralisation des moyens modernes d'assistance auprès des producteurs d'archives.

En ce qui concerne *la construction d'une stratégie d'image de l'institution*, on a besoin de la consolidation du compartiment chargé de l'image des Archives Nationales, dont l'activité doit être penchée sur les objectifs prioritaires:

- la réalisation et la consolidation de l'identité des Archives Nationales dans la conscience collective des groupes cible spécifiques et élargis;
- la promotion des éléments de marque, image et marketing public et des techniques de persuasion dans les relations publiques;
- l'échantillonnage et l'enquête sociologique, afin de connaître l'opinion des utilisateurs sur les services offertes par les Archives Nationales en général et sur l'image publique de l'institution;
- création d'un environnement institutionnel positif, marqué par la crédibilité en ce qui concerne la croissance et la diversification du numéro de chercheurs, collaborateurs et amis des Archives; obtenir la bienveillance du public, créer aux employés la conscience de l'appartenance à une communauté professionnelle, celle des archivistes;
- re-dimensionner/évaluer les rapports de l'institution avec les utilisateurs des archives, avec les autorités, les médias, pour une meilleure prise de conscience de la mission des Archives Nationales dans la société, la constitution,

la protection, la conservation et la communication des documents appartenant au Fonds Archivistique National.

Accroître la capacité managériale pour la réalisation des objectifs institutionnels:

- signature d'un contrat de management par le directeur des Archives Départementales une fois nommé en fonction – le contrat contiendra les indicateurs de performance qui doivent être réalisés dans un certain délai – ainsi que l'octroi de compétences dans la gestion des ressources financières, matérielles et humaines nécessaires à la réalisation des objectifs des Archives Départementales qu'ils dirigent;

- développer une vision stratégique des directeurs et une meilleure compréhension des commandements des stratégies sectoriels et des demandes d'efficience et d'efficacité;

- perfectionner la communication organisationnelle et des relations publiques ; amélioration de la coopération à l'intérieur de l'institution et avec les autres institutions administratives;

- gestion efficace des relations interpersonnelles et communication efficiente à l'intérieur Archives Départementales et dans les Archives Nationales;

- accroître la capacité d'analyse et synthèse en ce qui concerne les réalités de l'archivistique contemporaine, développer de nouvelles habiletés pour de nouvelles pratiques et assurer les connaissances nécessaires pour affronter de différentes situations par une réaction prompte adaptée aux conditions générales⁹;

- amélioration du système de planification du travail et de rapport régulier des résultats – focalisation sur les objectifs prioritaires spécifiques pour chaque compartiment;

- amélioration de la communication administrative entre les Archives Nationales et les Archives Départementales en ce qui concerne le contenu et la forme des messages, ainsi que les modalités de transmettre, recevoir, appliquer, rapporter et évaluer de ceux-ci¹⁰;

- décentralisation de certaines activités, par transfert de compétences du centre vers les départements (le congé légal annuel, confirmation des rapports de tri-sélection etc.); octroyer des compétences élargies aux directeurs des Archives

⁹ Voir aussi: Alina Tudor Pavelescu, *Construirea unei strategii de imagine a insitutiiei – aspecte teoretice și practice*, dans „Buletinul de Informare și Documentare Arhivistică”, 2005, Bucarest, p. 112-131; Diana Joița, *Specificul activității de relații publice în Arhivele Naționale*, dans „Buletinul de Informare și Documentare Arhivistică”, 2005, Bucarest, p. 92-111.

¹⁰ Transparency International România, *Curricula Programului de Training Buna Guvernare*, Bucarest, 2006.

Départementales en ce qui concerne l'organisation des activités dans les Archives Départementales.

Acquis communautaire en matière d'archives

L'harmonisation avec la législation et la pratique archivistique européenne représente une demande formulée d'une manière très explicite depuis 1987 et matérialisée dans plusieurs documents parmi lesquels le "Rapport du groupe d'experts concernant les problèmes de la coordination dans le domaine de l'archivistique", où on souligne la nécessité de l'uniformisation des conditions d'accès aux documents, surtout dans ce contexte de la libre circulation entre les Etats communautaires¹¹. Si en ce qui concerne les délais de communication des principaux genres de documents les délais prévus par la législation roumaine sont comparables avec ceux prévus par les législations des autres pays européens, et surtout ceux prévus dans le projet de la nouvelle loi de Archives, dans d'autres questions comme l'harmonisation de la terminologie archivistique, des standards de magasinage, les conditions matérielles des dépôts, la protection des données et des aspects particuliers de la législation et de la pratique archivistique communautaire, on a encore beaucoup de choses à faire, l'élaboration d'une stratégie à court moyen et long terme est indispensable, suivant les recommandations faites par le Groupe des Archives Européennes¹².

Le Groupe des Archives Européennes (EAG – European Archives Group) a été créé conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe sur les actions prioritaires pour le développement de la coopération dans le domaine archivistique en Europe, adopté le 14 novembre 2005 à Bruxelles. Le GAE contient des experts des Etats membres de l'UE et les institutions de l'Union.

Le groupe se proposait d'assurer la coopération dans les problèmes généraux des archives et continuera l'activité exposée dans le Rapport sur les Archives dans l'UE élargie. Plus précisément, le GAE a comme mission l'implémentation des mesures prioritaires visées par les Recommandations du Conseil, comme, par exemple: la préservation et la prévention de la dégradation des Archives en Europe, une des actions proposées étant l'élaboration des standards concernant les constructions destinés à la conservation des Archives.

Parmi les objectifs du groupe se trouvent:

– encourager la coopération interdisciplinaire en ce qui concerne les documents et les archives électroniques;

¹¹ Ioan Lăcătușu, *Perfecționarea comunicării dintre Aparatul central și Direcțiile teritoriale ale Arhivelor Naționale*, dans „Buletinul de Informare și Documentare Arhivistică”, 2005, Bucarest, p. 132-152.

¹² Ioan Dordea, *Comunitatea europeană și arhivele*, dans „Revista Arhivelor”, série III^{ème}, tome II, no. 1-2, Cluj-Napoca, p. 199-204.

- créer et administrer un portail Internet pour l'Héritage archivistique de l'Union Européenne;
- promouvoir les meilleures pratiques dans la législation nationale et européenne concernant les archives, en continuant et en prenant en compte le projet de centralisation des données concernant la législation archivistique en Europe initié par EURBICA – la branche européenne du CIA;
- établir des mesures pour la prévention du vol des documents et pour faciliter leur récupération¹³.

Le plan d'action pour le gouvernement électronique no 1 2010 – adopté par la Commission Européenne le 25 avril 2006 – considère l'archivage électronique comme une priorité-clef pour la gouvernance en Europe; l'administration publique s'appuie de plus en plus sur les documents électroniques et celui-ci est l'aspect le plus important aussi pour l'administration que pour les citoyens, qui doivent être sûrs que les documents sont authentiques et crédibles.

Une activité spéciale déploie, à ce propos, le Forum DLM (Document Lifecycle Management – le management du cycle de vie des documents) – forum multidisciplinaire auprès de la Commission sur les problèmes de management, stockage, conservation et identifications des documents électroniques – avec la participation des représentants de l'administration publique des Archives Nationales, de l'industrie et de la recherche ; à partir de 1996, le forum se réunit chaque 3 ans¹⁴.

Dans ce cas aussi, l'informatique est toujours un allié pragmatique et efficient des Archives Nationales, à l'aide desquelles on peut créer une base de données qui contienne la législation archivistique internationale, les conventions, les résolutions et recommandations du Parlement européen, la législation archivistique des pays membres. On ne peut pas oublier de cette base de données les réglementations élaborées à ce propos par de différents organismes de l'UE¹⁵.

Après le 1^{er} janvier 2007, les Archives Nationales de Roumanie doivent intensifier la collaboration sur plusieurs plans avec les institutions archivistiques internationales, participer aux symposiums, colloques et conférences communes dans l'espace européen, intensifier les relations de partenariat avec les associations professionnelles des archivistes de l'Europe. Tous cela ne peut pas être réalisé sans de très bons spécialistes. On aura donc besoin non seulement

¹³ Diana Joița, *Un nou reper pentru metodologia arhivistică românească: lucrările Congresului Internațional al Arhivelor de la Viena, 22-28 august 2004*, dans „Buletinul de Informare și Documentare Arhivistică”, 2004, Bucarest, p. 102-122.

¹⁴ Voir d'autres informations sur le site www.europa.eu

¹⁵ Tudor Rățoi, *Arhivele Naționale ale României la 175 de ani*, dans „Monitor cultural-educativ al Ministerului Administrației și Internelor”, no. 4 (15), 2006, p. 84.

d'euro parlementaires, euro fonctionnaires, mais aussi de former un corps professionnel d'archivistes experts dans la législation et la pratique archivistique européenne.

La fête des 175 ans de la fondation des Archives Nationales de Roumanie offre l'opportunité de telles analyses qui permettent d'un côté la mise en valeur de l'expérience roumaine et de ses éléments de continuité, et de l'autre identification des priorités et élaboration des dimensions et des indicateurs qui définissent les archives modernes.

L'implémentation de la stratégie de modernisation, re-organisation et réforme des Archives Nationales "va souligner l'ensemble théorique et pratique avec assez de prémisses pour faire le pas en avance dans le domaine archivistique et qui, avec toutes les circonstances dans lesquelles l'institution est présente, exprime l'identité particulière des Archives Nationales dans la société roumaine aujourd'hui et demain"¹⁶.

Chaque archiviste peut contribuer à faire connaître au public la valeur et l'importance sociale de l'institution qui garde, conserve et valorise la mémoire collective du peuple roumain; nous pouvons associer à notre démarche les nombreux amis des Archives. Nous devons agir de telle manière que le problème de la modernisation de l'institution soit parmi les priorités du gouvernement, qui aurait finalement compris que "le temps des Archives soit arrivé".

Tout comme les 140 ans de l'Académie Roumaine, les 175 ans des Archives Nationales ont été une bonne occasion pour un regard rétrospectif du chemin parcouru et pour souligner le fait que le prestige acquis par cette institution n'est pas une lutte gagnée pour toujours, mais un objectif permanent auquel il faut contribuer chaque jour dans toutes les dimensions de notre activité.

IOAN DRĂGAN

Directeur de Archives Départementales de Cluj

Chers invités,
Chers collègues

Il n'est pas si facile de parler dans la seconde partie de cette admirable réunion, après les magistrales discours des messieurs les académiciens, des

¹⁶ *Darea de seamă a Prezidiului Academiei Române pe anul 2005*, dans "Academica" no. 50, Bucarest, 2006, p. 9.